



Le mot du Maire

Cette année qui vient de s'écouler, nous laissera un goût amer. 2021 démarre avec les mêmes incertitudes et nous pénalise toutes et tous dans notre vie quotidienne, familiale ou professionnelle.

Continuons à appliquer les gestes barrières et vaccinons-nous, pour celles et ceux qui le veulent, dès que cela sera possible, pour que tous ensemble nous puissions retrouver « une vie normale », synonyme de liberté retrouvée.

Suite aux inondations de juin dernier, notre commune a été reconnue en catastrophe naturelle, en septembre, ce qui a permis aux habitants durement impactés de pouvoir se faire indemniser plus rapidement.

Notre demande à PMA, pour la reprise des réseaux des eaux pluviales rue d'Allenjoie, a été actée et inscrite au budget de l'agglomération. Les travaux débiteront dans les prochains mois.

De plus, une demande d'assistance à maîtrise d'ouvrage à PMA a été demandée et acceptée. Celle-ci concernera la sécurisation de la rue de Brognard avec la création de nouveaux trottoirs depuis l'école jusqu'à la sortie de notre village et l'ajout de grilles pluviales. Les études menées par PMA débiteront cette année et les travaux sont prévus pour 2022 après la consultation des entreprises. Les subventions seront demandées à nos partenaires publics.

Les études pour la nouvelle école en site unique sont en cours, sans retard pris pour l'instant. Nous allons rencontrer, avec les maires d'Allenjoie et Brognard, les financeurs publics pour finaliser les pourcentages des subventions qui nous seront attribués.

D'autres travaux sont inscrits cette année pour notre commune, je vous laisse les découvrir à la lecture de notre bulletin municipal ainsi que toutes les autres informations.

Je terminerai en renouvelant notre soutien à nos associations qui comme nous subissent de plein fouet cette pandémie qui impacte leurs finances. Nous serons toujours à leurs côtés et à vos côtés.

Nous sommes à votre écoute, je vous souhaite une bonne lecture.

Bien amicalement,
Philippe POURCHET - Maire de Dambenois

DÉJECTIONS CANINES

Un peu de civisme lorsque l'on promène son animal de compagnie. On le tient en laisse et pour garder notre village propre, on ramasse ses déjections.

Rappel de l'arrêté municipal du 7 décembre 2015 :

Article 1er : Les propriétaires et détenteurs d'animaux doivent veiller à ne pas laisser souiller et dégrader le domaine public, les jardins publics et les emplacements aménagés pour les jeux d'enfants, par les déjections de l'animal placé sous leur responsabilité.

Article 2 : Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'animaux de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections occasionnées par cet animal.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur.

Rappel : aucun chien ne doit divaguer librement (seul ou sans laisse) dans le village. La brigade des Gardes Nature Communautaires pourra être amenée à intervenir pour emmener l'animal en fourrière.

Nous comptons sur vous et nous vous remercions pour votre compréhension.

JOBS D'ÉTÉ



Durant les 3 dernières semaines de juillet 2020 et la première semaine d'août, 4 jeunes habitants de notre commune : Elliot Vurpillot, Ludwig Ravier, Emma Da Fonseca, Lola Dagognet, ont prêté main forte aux employés communaux pour l'entretien annuel des classes et des espaces verts.

Ordinateurs et vidéoprojecteur POUR L'ÉCOLE

La municipalité a décidé de se doter d'un nouveau parc informatique pour l'école de Dambenois. Nous avons déjà effectué l'achat de quatre ordinateurs portables, dont un destiné à la direction, pour un montant de 1534,99 €. Un vidéoprojecteur viendra équiper la classe de maternelle au cours de l'année. Une demande de subvention DETR a été effectuée.

TECHNOLAND 2

Les travaux de construction sur le projet TECHNOLAND 2 ont commencé et sont déjà visibles aux abords de la RD209.

La création de la route qui reliera TECHNOLAND 2 et la RD209 a également débuté. Les travaux pour la réalisation du rond-point commenceront fin février.

Réunion de quartier Impasse des Chenevières

Comme promis lors de la campagne municipale, nous vous avons dit que la nouvelle équipe municipale organiserait des réunions de quartiers afin de rencontrer les habitants.

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, une seule réunion a pu être organisée.

Elle s'est déroulée le 12 septembre 2020 dans l'impasse des Chenevières. Plusieurs sujets ont été abordés mais principalement celui des inondations qui ont impacté fortement ce quartier.



POINT SUR LA FIBRE

95% des habitations du village sont désormais éligibles à la fibre.

Plusieurs habitants rencontrent des soucis pour pouvoir se connecter mais sachez que nous sommes en contact avec le prestataire et faisons tout notre possible pour rendre éligible les derniers secteurs.

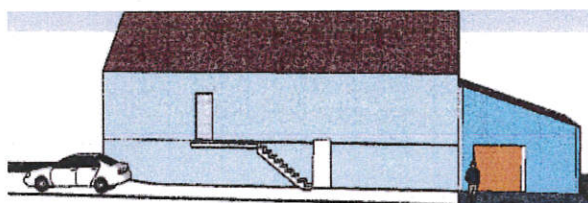
PROJETS DE TRAVAUX 2021

Autour de la mairie, la municipalité a prévu un certain nombre de travaux d'amélioration des structures existantes. Ils sont soit exigés par l'application des lois en vigueur pour l'accueil des Personnes à Mobilité Réduite, soit dictés par l'entretien courant.

Parmi les premiers déjà engagés, figurent en priorité la remise aux normes de la rampe d'accès PMR de la MPT et de la bibliothèque conforme à la législation.

Les portes et fenêtres de la bibliothèque seront remplacées.

Ces travaux seront suivis par la remise en peinture de la MPT, la bibliothèque et la vérification de sa toiture.



En 2021/22 est prévue la construction d'un nouveau garage accolé au pignon sud de la MPT. Il sera destiné au rangement du matériel roulant de la commune et permettra de libérer de l'espace dans le local technique existant.

NETTOYAGE DU VILLAGE

Nos bénévoles étaient au rendez-vous pour le nettoyage du village le samedi 19 septembre 2020. Ils ont sillonné les rues et chemins avec bonne humeur et détermination, à la recherche de débris laissés par des indéclicats.

Cette action a redonné de l'éclat à notre village. Il faudra néanmoins poursuivre nos efforts au quotidien et collectivement pour préserver la propreté de nos rues.



REPAS DES AÎNÉS

Suite à la pandémie de la Covid 19, nous n'avons pas pu célébrer avec nos aînés Noël 2020. C'est pourquoi le CCAS, avec le soutien de la mairie, a décidé d'apporter un peu de douceur dans leur foyer en proposant un repas de fête à emporter composé par Didier Garing, traiteur à Nommay.

Cette initiative a été très appréciée par tous lors de la distribution faite à la MTP, le samedi 12 décembre au matin, malgré la frustration de n'avoir pu faire la fête.



Espérons que ces restrictions soient vite levées et loin derrière nous, afin de célébrer les futurs Noël comme il se doit, dans la joie, les rires accompagnés d'un brin de musette pour des danses endiablées.



Pose de pics anti pigeons

COMMÉMORATION 11 novembre



La commémoration du 102ème anniversaire du 11 novembre s'est déroulée en petit comité en raison des circonstances sanitaires.

Le maire du village a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts à côté du temple et a prononcé un discours en mémoire des combattants et victimes de la guerre.

LIGUE CONTRE LE CANCER comité de Montbéliard

Notre équipe de bénévoles locaux vient de terminer le ramassage des dons pour la ligue contre le cancer de Montbéliard. Je tiens particulièrement à les remercier car cette année fut encore plus délicate que d'habitude compte tenu de la distanciation sociale et de la peur du virus. Bien entendu, nous étions tous conscients de l'enjeu santé et tous, nous portons des masques et gardons nos distances autant que faire se peut. Malgré cette morosité ambiante, nous avons légèrement augmenté notre récolte. En 2019 nous avons récupéré 4 427,70 €; en 2020, c'est la somme de 4 676 € qui a été généreusement offerte pour lutter contre le cancer. Je tiens à rappeler qu'en 2019 les dons ont été répartis de la manière suivante:

Charges :

- Aide à la recherche : 29 %
- Aide aux malades : 20 %
- Amélioration des conditions de traitements : 16 %
- Informations, charges, frais fonctionnement : 12 %
- Missions locales : 16 %
- Dotations aux amortissements : 7 %.

Produits :

- Cotisations : 16 %
- Dons : 44%
- Legs : 33 %
- Manifestations, subventions, bénéfices financiers : 7 %.

Vous pouvez constater que pour 100€ de dons 93,15% sont dépensés pour nos missions : Achat de matériel de soins, développement des techniques de soins, soins de support comme atelier de réflexologie, Qi Gong-sophrologie, esthéticienne, psychologue. **Un grand Merci à Elisabeth Rousseau, Rolande et Michel Villaplana, Danièle Mourey, Thérèse Mathieu, Luc Sadorge, Patrick Malnati.**

En qualité de responsable sur la commune de Dambenois, je remercie également les généreux donateurs et je vous donne rendez-vous l'an prochain, surtout n'oubliez pas de faire vos contrôles de santé : frottis vaginal tous les 3 ans, mammographie tous les 2 ans, dépistage du cancer colorectal et ceci n'est pas une liste exhaustive. **J'en profite pour faire un appel aux bénévoles, toute personne qui souhaite rejoindre notre équipe peut me contacter au 06.76.42.59.92.**

Joëlle Gueldry

Balayage



Courant décembre 2020, l'ensemble des rues du village ont été balayées.

Achat d'un nouveau véhicule



Un nouveau véhicule municipal a été acquis mi-décembre en remplacement de l'ancien.

DÉPART EN RETRAITE de Marie BATTAGLIA, notre agent communal depuis 24 ans



Marie BATTAGLIA, agent communal depuis le 1^{er} décembre 1996 dans notre commune, a pris une retraite bien méritée le 31 décembre dernier.

Agent d'entretien, puis promue en 2007 adjoint technique, Marie a su, grâce à ses nombreuses compétences professionnelles et humaines, gravir les échelons de la profession.

Au nom de tous les habitants, nous la remercions pour toutes ces années pendant lesquelles elle a œuvré pour le village et lui souhaitons une belle retraite à venir.

Nous aurons le plaisir de la retrouver à l'atelier scrapbooking le mardi après-midi ou lors des manifestations organisées par la MPT, activités dans lesquelles elle est investie depuis de nombreuses années, quand les mesures sanitaires seront plus favorables.

Nous en profitons également pour souhaiter la bienvenue à Stéphanie PEGEOT, notre jeune et souriante nouvelle agent communal.

ANNIVERSAIRE de M. BARTHOULOT

Le CCAS souhaite les anniversaires de nos aînés à partir de 80 ans puis tous les 5 ans.

Vendredi 8 janvier, le maire accompagné d'Elisabeth Rousseau, a souhaité un bon anniversaire à M. Barthoulot pour ses 85 ans en lui offrant un coffret de vin.

Ce fut un moment d'échange apprécié par ces temps de crise sanitaire.



Délic' Paëlla

PACO & NICOLE

TOUS LES VENDREDIS DÈS 18H
(à proximité du temple de DAMBENOIS)

03.81.30.60.79 ou 06.41.77.99.92

SALADES & PÂTES FRAÎCHES

PIZZA CYRIL

www.pizzacyril.fr

Appelez-nous au

06.08.36.81.49

Mairie

Accueil du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 16h à 18h
le vendredi de 9h à 12h et de 14 h 30 à 17 h 30
(fermée le mercredi matin)
Tél. 03 81 94 31 45 - @ : mairie.dambenois@orange.fr
www.dambenois.fr